

DEMANDE DE MODIFICATION D'UN USAGE CONDITIONNEL
EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1006-1
ET DU RÈGLEMENT 1001- 008

Le conseil municipal de la Ville de Terrebonne, lors d'une séance régulière du conseil municipal qui se tiendra à l'école de l'Odyssee, au 2201, rue de la Jonquille, Ville de Terrebonne (secteur La Plaine), le **lundi 11 septembre 2017 à 19 h 30**, statuera sur une demande de modification d'un usage conditionnel «*personnes en difficulté*» (code 6542) à l'intérieur des zones 9263-44 et 9263-65 recoupées par le quadrilatère défini par le Coteau, le boulevard de Hauteville, le chemin Gascon et la Côte Boisée, Terrebonne, aux conditions mentionnées ci-dessous.

À cet effet, l'entente conclue avec l'organisme visé par la modification aux conditions d'usage du site, consiste principalement à permettre le stationnement sur rue. Elle vise également à modifier certaines conditions relatives aux mesures de mitigation et au stationnement, à savoir :

MESURES DE MITIGATION

- Obligation de s'assurer que les opérations s'inséreront de façon à ne pas troubler la tranquillité du voisinage.
- Obligation d'atténuer le bruit.
- Enlèvement des dispositions portant sur les travaux de constructions et de rénovations (déjà effectués).

STATIONNEMENT ET ACCESSIBILITÉ AU SITE

- Obligation de réduire l'impact des activités reliées à l'automobile.
- Obligation que le nombre de cases de stationnement offert doit permettre de combler aux besoins de l'organisme à même le site, lequel pourra diriger l'excédent de véhicules vers un autre site.
- Obligation de donner priorité à l'utilisation de l'autre site en cas d'excédent de véhicules ainsi qu'aux espaces de stationnement situés dans les marges latérales des résidences lorsque possible.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande de modification d'un usage conditionnel lors cette séance du conseil.

Fait à Terrebonne, ce 17^e jour du mois d'août 2017.

L'assistant-greffier,



Pierre Archambault, LL.B., MBA